TOUS DROITS RESERVEES - LA REVUE DU PRATICIEN

Le mystère Tho-Radia

Un peu de radium, alors fort à la mode, le patronage d'un patronyme illustre, une superbe publicité, tels furent les ingrédients d'un grand succès commercial des années 1930 : la crème Tho-Radia, autant embellissante que curative…

par **Thierry Lefebvre, Cécile Raynal**

Durant l'entre-deux-guerres, le radium fut à la mode en France et dans plusieurs pays occidentaux. Profitant d'une législation laxiste, de nombreux entrepreneurs convoquèrent ce radioélément pour promouvoir des produits plus farfelus les uns que les autres. Les panacées se multiplièrent : Radium Cure (1932), Coradium (1933), Radiobalnex, Crème Alpha-Radium (1934), etc. Mais la plus grande réussite fut, sans conteste, une crème de beauté baptisée Tho-Radia.

C'est une des plus belles affiches du musée Curie (fig. 1). Le visage d'une jeune femme blonde aux faux airs de Florelle paraît comme irradié par une lumière intense. On peut lire la mention suivante : « Crème et poudre Tho-Radia […] à base de thorium et de radium, selon la formule du Dr Alfred Curie ». L'image, conçue par le publicitaire Tony Burnand, hanta plusieurs générations. S'exprimant à l'occasion du centenaire de la découverte du radium (Académie des sciences, 17 novembre 1998), le physicien Roger Balian en évoquait une variante en ces termes : « *Dans mon enfance, une affichette apposée chez mon coiffeur me fascinait : il s'agissait d'un visage féminin éclairé par le bas d'une*

Figure 1 **Affiche pour la crème et la poudre Tho-Radia (c. 1933).** ACJC – Fonds Curie et Joliot-Curie.

lumière bleue, publicité pour une pommade Tho-Radia, au thorium et au radium. »

ALFRED CURIE ET ALEXIS MOUSSALLI

Plusieurs historiens ont, par le passé, mis en doute l'existence de l'improbable Dr Curie dont il était question sur l'affiche.[1] Grossière erreur : cet homonyme des deux Prix Nobel français – mais sans lien de parenté avec eux – a bien existé ! Né le 12 avril 1873 à Senoncourt (Haute-Saône), il soutint une thèse tardive devant la faculté de médecine de Paris le 14 novembre 1911.[2]

Ancien interne de l'hôpital de Clichy et « officier d'Académie », Alfred Curie s'installa à Paris, successivement 62, boulevard Magenta, 29, rue Daveau, puis 8, villa Monceau où il exerça jusqu'à la fin des années 1940. Le 29 novembre 1932, âgé d'une soixantaine d'années, il déposa au greffe du tribunal de commerce de la Seine la marque Tho-Radia (n° 201 120) désignant des « produits pharmaceutiques, produits de beauté et produits de parfumerie ».

Tout porte cependant à croire qu'Alfred Curie n'était en rien l'auteur de la fameuse formule qui lui fut imputée. L'affaire relèverait plutôt d'un banal compérage entre un médecin au patronyme en or et un pharmacien spécialiste des terres rares, le dénommé Alexis Moussalli.

Né le 29 avril 1894 au Caire, ce chrétien libanais, diplômé de l'École supérieure de pharmacie de Nancy, travailla un temps à l'Institut Pasteur dans le service d'Albert Frouin. Au cours de la préparation de sa thèse au titre évocateur, *Action de quelques terres rares sur le bacille pyocyanique et les bacilles de la dysenterie*,[3] il manipula du lanthane, de l'erbium, de l'yttrium et du thorium. Il devint de la sorte expert dans le domaine des métaux du groupe des terres rares, lesquels se voyaient attribuer à l'époque des propriétés thérapeutiques.[4]

Au début des années 1920, Moussalli intégra les laboratoires pharmaceutiques Millot (54, rue de la Bienfaisance, Paris), qu'il devait diriger par la suite. Son arrivée coïncida avec la mise sur le marché des ovules Néothorium « à base de néodyme et de thorium », censés être efficaces « dans le traitement des métrites, des vaginites et des ulcérations du col ».

Le lancement effectif de la crème Tho-Radia eut lieu durant le second semestre 1932 à Paris, puis début 1933 en province.[5] Conçue pour une clientèle féminine et vendue exclusivement en pharmacie, cette crème de beauté (fig. 2) était composée de baume du Pérou, d'oxyde de titane, de radium et de thorium. Si l'on en croit les publicités d'époque, cette préparation était dotée de propriétés remarquables : *« Elle active la circulation, tonifie, raffermit les tissus, élimine la graisse, supprime les rides. »*

Figure 2 **Publicité pour la crème Tho-Radia in *Dictionnaire médical et pratique des soins de beauté* (Paris, Tho-Radia, 1935).** Coll. particulière.

Cette préparation inaugura une gamme où s'illustrèrent bientôt une poudre, un savon (fig. 3) et même un dentifrice. En revanche, ces deux dernières formes galéniques ne recelaient que du thorium.

LA PRÉSENCE DE RADIUM EST-ELLE ATTESTÉE ?

Y avait-il réellement du radium dans la préparation de la fameuse crème ? Et, dans l'affirmative, d'où provenait-il ? Ces deux questions restent pour l'heure sans réponse définitive, mais il est possible d'émettre quelques hypothèses.

La présence de radium semble attestée par un certificat d'analyse du Laboratoire de recherches scientifiques (section Atomistique) de Colombes en date du 18 juillet 1932, reproduit à la page 113 du *Dictionnaire médical et pratique de soins de beauté* édité en 1935 par Tho-Radia : il y est fait état de *« 0,233 microgramme de bromure de radium ($RaBr_2$, H_2O) pour 100 grammes de crème »*. En moyenne, la crème contenait donc, pour 100 g, 0,50 g de chlorure de thorium et 0,25 mg de bromure de

TOUS DROITS RESERVEES - LA REVUE DU PRATICIEN

TOUS DROITS RESERVEES - LA REVUE DU PRATICIEN

radium, *« soit le centième d'un quart d'un millionième de gramme par gramme »* comme le précisait une publicité rassurante. *« À faible dose, l'action du radium est stimulante de la fonction cellulaire, tandis que les fortes doses sont destructrices. Il en est de même pour toute une catégorie de produits utilisés en thérapeutique : strychnine, arsenic, etc. La différence entre les deux actions est comparable à celle qui existe entre le thermocautère qui brûle et la diathermie qui vivifie, ou, si l'on veut, entre une douce chaleur qui fait éclore les œufs et une chaleur vive qui les fait cuire. »* [5]

La crème Tho-Radia était commercialisée par la Société d'exportation, commission, représentation (SECOR), fondée le 14 janvier 1932 par Leo Frenkel, demeurant à New York, et Madeleine Herbomez, résidant à Paris. Dotée d'un capital de départ de 30 000 F, cette société avait pour objet *« toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en général, et notamment toute représentation commerciale ou industrielle de tous articles, tant au point de vue intérieur qu'en ce qui concerne l'importation et l'exportation ».*[6]

La SECOR importait-elle d'Amérique du radium à bas coût, alors même que ce radioélément était de plus en plus décrié outre-Atlantique*?[7] Cette hypothèse mérite d'être soulevée, même s'il nous a été impossible de la vérifier pour l'heure.

Figure 3
Savon Tho-Radia. Conditionnement.
Coll. particulière.

Toujours est-il que la présence de thorium et de radium (et au-delà la référence au Dr Alfred Curie) fut alléguée jusqu'en 1937. À partir de cette date, les deux radioéléments disparurent nécessairement de la préparation, la commission du Codex les ayant inscrits au tableau A des substances vénéneuses. Pour se mettre en conformité avec le nouveau cadre légal, Alexis Moussalli aurait dû apposer une étiquette rouge portant la mention « Poison » sur les pots de crème, et les produits n'auraient pu être vendus que sur prescription médicale, ce qui aurait eu (on s'en doute) des conséquences commerciales pour le moins fâcheuses…

Sans radium et sans thorium, l'affaire restait néanmoins intéressante. Le 23 avril 1937, la SECOR redéposa la marque Tho-Radia sous son propre nom, signant par là même le départ ou la mise à l'écart d'Alfred Curie.

POURSUITE ET FIN DE L'EXPLOITATION

Sans plus se référer désormais aux terres rares, au radium ou au Dr Curie, les produits Tho-Radia continuèrent leur petit bonhomme de chemin, toujours sous la férule d'Alexis Moussalli. En 1940, après la débâcle, la fabrication fut délocalisée à Vichy et l'affaire dut être confiée à un administrateur provisoire. Il faut dire que, à l'époque, la SECOR était codétenue par deux actionnaires plutôt encombrants, Alexandre Mulvidson et son beau-frère, l'ex-avocat P. Guiboud-Ribaud, tous deux anciens amis d'Alexandre Stavisky**.[8] Dans un contexte d'antisémitisme exacerbé et de spoliations honteuses, il valait mieux faire profil bas.

Résiduelles durant l'Occupation, les affaires ne reprirent vraiment qu'à partir de 1948. La gamme Tho-Radia se développa alors sous l'impulsion du jeune ingénieur chimiste Pierre Corniou (fig. 4) : poudre, lait de beauté, eau de Cologne, savon et rouge à lèvres « colloïdal 1301 » furent désormais promus par une publicité entêtante, aussi bien sur les ondes (Radio Luxembourg, Radio Monte-Carlo) que dans les magazines féminins.[9] De nombreuses succursales virent également le jour hors de France : Soderica (Monaco), Profar et Parena (Suisse), Commercial Pharmaco (Belgique), Distribuidoria de Profumeria (Portugal), etc.***

* La mort du millionnaire américain Eben McBurney Byers (1880-1932), empoisonné après de multiples ingestions de Radithor, une boisson « énergisante » au radium, causa un énorme scandale aux États-Unis.

** Proche des milieux radicaux et avocat de Stavisky, Guiboud-Ribaud fut radié du barreau de Paris.

*** Interview de Pierre Corniou par T. Lefebvre, le 30 novembre 2004.

TOUS DROITS RESERVEES - LA REVUE DU PRATICIEN

Figure 4 **L'ingénieur Pierre Corniou et deux employés devant un mélangeur de poudre de riz. Usine Tho-Radia, Vichy, 1952.** Coll. Pierre Corniou.

La mort d'Alexis Moussalli en 1952 scella le destin de l'entreprise. Mulvidson et Guiboud-Ribaud furent brutalement congédiés par les héritiers du pharmacien. Désormais confrontée à une concurrence de plus en plus vive (« Rouge Baiser » de Paul Baudecroux, Laboratoires Vichy, etc.), la marque Tho-Radia dut être cédée aux Laboratoires Lafarge en 1962. Elle y côtoya des produits aussi prestigieux que les pastilles Pulmoll, la Quintonine ou le Gandol. Trois ans plus tard, les usines de Vichy furent vendues et la fabrication fut rapatriée au siège de Lafarge, à Châteauroux. Peu de temps après, la marque Tho-Radia était abandonnée.

Ainsi disparaissait le dernier avatar d'une époque révolue, où il était possible d'affirmer sans coup férir : *« La crème Tho-Radia à base de radium selon la formule du Dr Alfred Curie met aujourd'hui à la portée de tous l'unique moyen de conserver, de recouvrer et d'entretenir la santé de la peau et la beauté du visage. »* [5]

RÉFÉRENCES

1. **Boudia S.** Le radium, pour le meilleur et pour le pire. Paris : La Recherche, 1998 : 76-80.
2. **Curie A.** Traitement du spina-bifida. Thèse de doctorat de médecine. Paris, 1911.
3. **Moussalli A.** Action de quelques terres rares sur le bacille pyocyanique et les bacilles de la dysenterie. Thèse de doctorat de pharmacie. Nancy, 1919.
4. **Frouin A, Moussali [sic] A.** Actions des sels de terres rares sur les bacilles dysentériques. CR Soc Biol 1919;82:973-5.
5. Dictionnaire médical et pratique des soins de beauté. Paris : Tho-Radia, 1935.
6. Acte de fondation de la SECOR (enregistré le 16 janvier 1932). Registre des sociétés en nom collectif. Archives de Paris D31U3.
7. Voir en particulier : Eben M. Byers dies of radium poisoning. New York Times, 1er avril 1932 ; Radium drinks. Time Magazine, 11 avril 1932.
8. **Bon D.** L'Affaire Stavisky. Paris : De Vecchi, 1999.
9. **Lefebvre T, Raynal C.** De l'Institut Pasteur à Radio Luxembourg. L'histoire étonnante de Tho-Radia. Rev Hist Pharm 2002;50:461-80.

Thierry Lefebvre*, Cécile Raynal**

** UFR de biologie (secteur Science Média Société), université Paris-VII, 75251 Paris Cedex 05.*

*** Pharmacie principale, Centre commercial des Grandes Terres, 78160 Marly-le-Roi.*

Courriel : tlefeb@ccr.jussieu.fr

Remerciements à Roger Balian, Lenka Brochard, Pierre, Jean-Pierre et Marine Corniou, Jacques Malthête, Nelly Thiebaud.